

Eliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N°2/2019/GTH/CAB/ET/et
Taraho 'i, le 9 janvier 2019

À

Monsieur René TEMEHARO

Ministre de l'Équipement et des transports terrestres

Objet : Reconstruction de l'aérogare de l'île de *Maupiti*

Pièces jointes : 2 photos

Copie : PrAPF

Monsieur le ministre, ia ora na

Les services de la direction de l'équipement ont informé par voie d'affichage situé à proximité de l'aérogare de *Maupiti* d'un projet de reconstruction d'une aérogare « d'une surface utile de 235 m² regroupant 130 m² d'espace d'accueil du public, 16 m² pour les commodités, 89 m² d'espaces techniques, et de 40 m² destinés à la partie commerciale d'Air Tahiti ».

Le même affichage indiquait par ailleurs que les études menées par la direction de l'équipement permettraient le lancement des appels d'offres en août 2018 avec démarrage des travaux préparatoires courant du mois de janvier 2019, le bâtiment ayant vocation à être opérationnel en décembre de la même année.

Compte tenu des dangers auxquels s'exposent les usagers¹, la municipalité de *Maupiti* a d'ailleurs fait voter, à juste titre, un arrêté municipal n° 6/2017 du 26 janvier 2017 interdisant la fréquentation de l'ancienne aérogare au motif légitime d'un risque d'effondrement de la structure. Depuis sa fermeture, un abri de fortune fait désormais office de comptoir d'enregistrement et de lieu d'attente pour les passagers.

Monsieur le ministre, pouvez-vous me faire savoir si le calendrier prévisionnel de réalisation desdits travaux sera respecté et dans quels délais les usagers de *Maupiti* pourront bénéficier de la nouvelle aérogare ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Maururu e ia maita'i oe i te'ie matahiti api !



M^{me} Eliane TEVAHITUA

¹ Ils étaient au nombre de 25107 passagers commerciaux selon le rapport d'activité 2017 du service d'Etat de l'Aviation civile en Polynésie française.

